

# COMPRENDRE LE GIEC

## GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT



Le GIEC a pour mandat d'évaluer, sans parti pris et de manière méthodique et objective, l'information scientifique, technique et socio-économique disponible en rapport avec le changement du climat. Il travaille à dégager les éléments qui relèvent d'un consensus dans la communauté scientifique et à identifier les limites d'interprétation des résultats.

Création du GIEC

1988

1990

1<sup>er</sup> rapport d'évaluation

Sommet de la Terre (Rio)

1992

1995

2<sup>ème</sup> rapport d'évaluation

Protocole de Kyoto

1997

2001

3<sup>ème</sup> rapport d'évaluation

Prix Nobel de la Paix décerné au GIEC

2007

4<sup>ème</sup> rapport d'évaluation

COP21 accords de Paris

2014

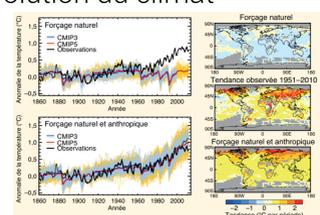
5<sup>ème</sup> rapport d'évaluation

2015

## TROIS GROUPES DE TRAVAIL

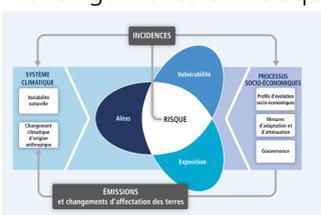
### GROUPE I

Aspects physiques du système climatique et de l'évolution du climat



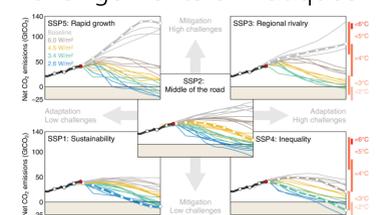
### GROUPE II

Vulnérabilités des systèmes socio-économiques et naturels aux changements climatiques



### GROUPE III

Solutions envisageables pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et atténuer les changements climatiques



Chaque groupe de travail produit un rapport d'évaluation complet ainsi qu'un résumé à l'intention des décideurs

## DEUX CATÉGORIES DE RAPPORTS

### Rapport d'évaluation complet (AR).

Cinq rapports publiés entre 1990 et 2014.  
Sixième rapport prévu pour 2021.

### Rapport spécial (SR) sur un thème spécifique.

oct. 2018 Conséquences d'un changement climatique à 1.5°C  
août 2019 Changement climatique et terres émergées  
sept. 2019 Océans, surfaces gelées et changement climatique

## COMMENT EST RÉDIGÉ UN RAPPORT ?

### RÉUNION PRÉPARATOIRE

Des experts nommés par les gouvernements proposent la structure générale du rapport

### LE GIEC APPROUVE LE PLAN DU RAPPORT

### SÉLECTION COLLÉGIALE DES AUTEURS

Les gouvernements et les organisations habilités désignent des experts et les bureaux des groupes de travail sélectionnent les futurs auteurs.

### 1<sup>ère</sup> VERSION DU RAPPORT

Les auteurs rédigent une **synthèse des connaissances actuelles** et soumettent une version préliminaire à l'**examen d'experts indépendants** (peer-review).

### 2<sup>ème</sup> VERSION DU RAPPORT

Ce projet de texte est re-soumis aux experts ainsi qu'aux gouvernements et sert de base au "résumé à l'intention des décideurs".

### VERSION FINALE

Version définitive du rapport. Le résumé est transmis aux gouvernements.

### EXAMEN PAR LES GOUVERNEMENTS

Négotiations diplomatiques autour de la formulation du résumé, dont la version finale doit être approuvée : validée ligne par ligne, par **tous les pays membres**. Les auteurs experts s'assurent que **la version finale n'est pas contradictoire avec le rapport complet**.

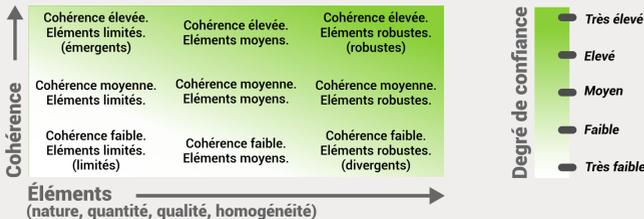
### ACCEPTATION DU RAPPORT

Le GIEC approuve le résumé à l'intention des décideurs. Il accepte le rapport qui est donc reconnu comme ayant traité le sujet **de façon complète, objective et impartiale**.

### PUBLICATION DU RAPPORT

## DEGRÉ DE CONFIANCE ET PROBABILITÉS

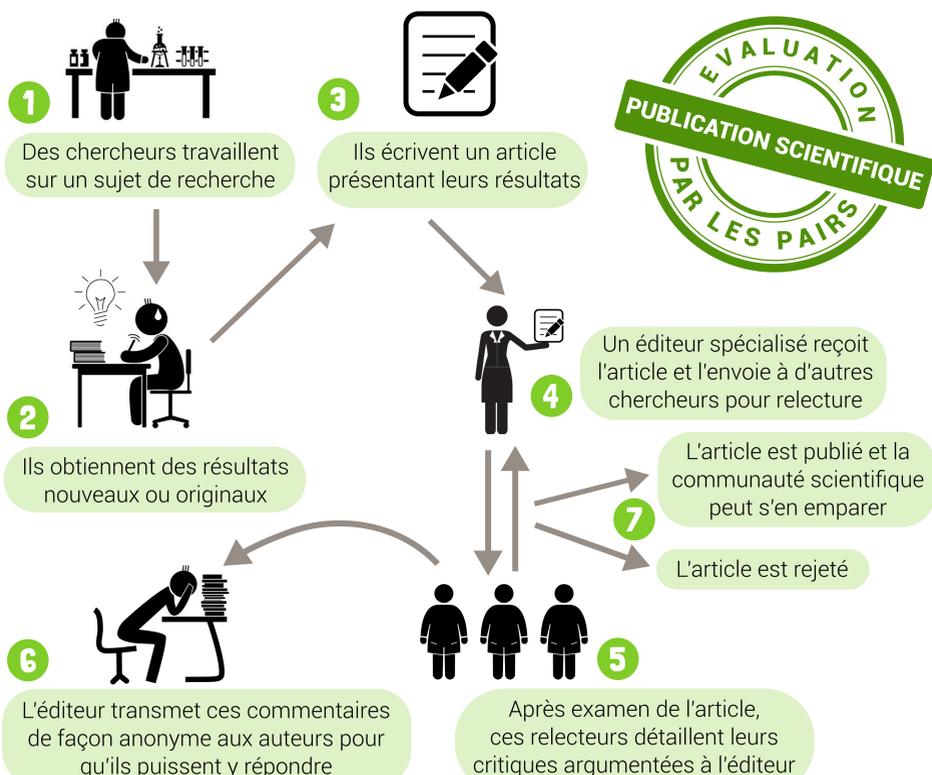
Dans les rapports du GIEC les degrés de confiance et de certitude sont indiqués précisément :



"Le changement climatique devrait provoquer une augmentation des déplacements de populations (éléments moyens, degré de cohérence élevé)."



## C'EST QUOI UN ARTICLE SCIENTIFIQUE ?



## LE GIEC EN CHIFFRES

